



FICHE D'INFORMATION

Amélioration de la valeur économique des forêts

(Mesure 122, dispositif B du PDRH)

ESTIMATION DE LA VALEUR DU PEUPEMENT A RENOUELER DANS LE CADRE D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A LA CONVERSION OU A LA TRANSFORMATION D'UN ANCIEN TAILLIS, TAILLIS SOUS FUTAIE OU TRANSFORMATION DE FUTAIE DE QUALITE MEDIOCRE

à remplir par le demandeur lors de la constitution de son dossier

nom du propriétaire :
 nom de l'expert :
 département :
 commune :
 lieu dit (éventuellement) :
 forêt :
 parcelles forestières ou cadastrales :
 surface de la coupe :
 date de la vente (si elle a eu lieu):
 mode vente pratiqué :
 prix de vente global sur pied ou estimation si la vente n'est pas encore réalisée :
 nom de l'acheteur :

type de peuplement : (case à cocher)

- taillis simple (éligible => pas d'inventaire des tiges à fournir sauf demande du service instructeur)
- TSF avec surface terrière ≤ 10 m² Préciser la surface terrière des réserves
 (éligible => pas d'inventaire des tiges à fournir sauf demande du service instructeur)
 (à titre indicatif ce seuil de 10m² représente en moyenne 80 tiges/ha)
- autre peuplement => tableau suivant à remplir : inventaire du nbre de tiges à fournir

inventaire du nbre de réserves sur pied par essence et classe de diamètre

essences	diamètre à 1m30 du sol																	totaux		
	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	110		115 et +	
chene																				
hetre																				
châtaigner																				
merisier																				
frêne, érable																				
autres fillus																				
résineux																				
total =>																				

Evaluation en stères du taillis et des réserves de diamètre 20 et moins :

observations éventuelles influençant la qualité ou le volume de la coupe :

date et signature du demandeur ou gestionnaire

cadre réservé à l'administration

valeur sur pied globale retenue :

montant du devis HT retenu (hors protections de gibier) :

éligibilité : oui non